
RAPPORT DU COMPTE ADMINISTRATIF

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2020



2019

INTRODUCTION

Le vote du compte administratif est un temps fort de la vie délibérative d'une collectivité locale. Elle marque la fin d'un exercice budgétaire annuel et permet de faire un « arrêt sur image » des réalisations concrétisées tant en fonctionnement qu'en investissement.

C'est aussi l'occasion de mesurer la santé financière de la collectivité.

L'exercice 2019 vient conforter et objectiver la volonté politique de la majorité municipale de porter un niveau d'investissement exigeant, ambitieux et visionnaire.

Nous n'investissons pas pour un mandat, nous investissons bien au-delà dans la durée. En 2019, les dépenses réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 23 707 821,90 euros contre 22 805 655,78 euros en 2018.

Au niveau de l'investissement, les dépenses d'équipement représentent un total de 9 742 798,30 euros contre 11 272 222,54 euros en 2018.

A ce jour, les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 5 784 792,84 euros. Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes d'investissement.

La commune a pu réaliser ces investissements grâce à l'autofinancement dégagé sur l'exercice 2018. Il n'y a eu aucun recours à l'emprunt. Aujourd'hui, la dette est de 0 euros par habitant.

Cet exercice confirme la gestion rigoureuse et responsable engagée depuis plusieurs années. Nous tenons à rappeler que nos efforts budgétaires sont d'autant plus importants qu'ils endossent simultanément une baisse continue de l'apport budgétaire de l'Etat.

La commune porte une vision qui mise sur le développement humain avec des investissements destinés à l'éducation, le sport, la culture et l'aménagement du territoire, mais aussi à la sécurité, la modernisation numérique, le patrimoine et les équipements matériels de la collectivité. Le tous au service de plusieurs générations de givordines et de givordins.

Pour mémoire, en ce début d'année 2020 l'INSEE nous a annoncé que la ville de Givors a atteint le nombre de 20 089 habitants, cette hausse de population démontre que l'attractivité de notre territoire est réelle.

Rapport de présentation du compte administratif 2019

I. EXECUTION DE L'EXERCICE	4
II. RATIOS	4
III. LA CHAINE DE L'EPARGNE	5
IV. RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	5
V. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
1. Les recettes de fonctionnement	5
a. Atténuation de charges	6
b. Produits de services, du domaine et ventes diverses	6
c. Impôts et taxes	6
d. Dotations et compensations	7
e. Les autres participations	8
f. Autres produits de gestion courant	8
g. Produits exceptionnels	8
2. Les dépenses de fonctionnement	8
a. Les charges de personnel	9
b. Les charges à caractère général	9
c. Les autres charges de gestion courante	9
d. Les charges financières	9
e. Les charges exceptionnelles	9
VI. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10
1. Les recettes d'investissement	10
a. Les subventions affectées	10
b. Le Fonds de Compensation de la TVA	10
c. Les autres recettes	10
2. Les dépenses d'investissement	11
a. ACP	12
b. La dette	12

I. EXECUTION DE L'EXERCICE

En 2019, le taux de d'exécution des crédits totalisés des sections de fonctionnement et d'investissement est de 88,12% en recettes et 82,96% en dépenses.

Recettes réelles	36 005 102,40 €	Dépenses réelles	33 691 689,97 €
Recettes d'ordre	3 446 004,24 €	Dépenses d'ordre	3 446 004,24 €
Recettes totales	39 451 106,64 €	Dépenses totales	37 137 694,21 €
Crédits ouverts	44 767 686,70 €	Crédits ouverts	44 767 686,70 €

II. RATIOS

Les données présentées ci-dessous sont tirées des derniers Comptes de Gestion des Villes de strate entre 10 000 et 20 000 habitants (année 2018 - sources DGCL), comparées à nos données 2019.

ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT



864 €



0 €

L'emprunt de la commune est arrivé à échéance.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT



1 200 €



1 215,72 €

Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant de la commune sont proches de la moyenne de la strate.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT



178 €



325,75 € dont 143,87 € pour la DGF
et 181,68 € pour la DSU

La dotation globale de fonctionnement (incluant la DSU) est supérieure à la moyenne de la strate.

DEPENSES D'EQUIPEMENT PAR HABITANT



324 €



460,31 €

Les dépenses d'équipement par habitant de la commune de Givors sont supérieures à la moyenne strate.

IMPOTS LOCAUX PAR HABITANT



554 €



483,90 €

Le produit des impôts locaux (article 73111 et 7318) perçu par la commune de Givors est inférieur à la moyenne de la strate.

III. LA CHAINE DE L'EPARGNE

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	EVOLUTION CA 2019 / 2018
Recettes réelles de fonctionnement	28 403 065,94 €	28 082 424,90 €	28 721 299,77 €	2,27%
Dépenses réelles de fonctionnement	22 860 157,86 €	22 805 655,78 €	23 707 821,90 €	3,96%
Epargne de gestion	5 542 908,08 €	5 276 769,12 €	5 013 477,87 €	-4,99%
Charges financières	1 965,90 €	870,73 €	1,90 €	-99,78%
Epargne brute	5 540 942,18 €	5 275 898,39 €	5 013 475,97 €	-4,97%
Remboursement du capital de la de	19 230,64 €	20 030,64 €	20 863,95 €	4,16%
Epargne nette	5 521 711,54 €	5 255 867,75 €	4 992 612,02 €	-5,01%

Entre 2018 et 2019, il est inscrit une progression des recettes réelles de fonctionnement d'environ 639 k€. En parallèle, les dépenses réelles de fonctionnement progressent d'environ 902 k€.

La dynamique des recettes et la maîtrise des dépenses permet de dégager une épargne nette d'environ 5 M€. Ce niveau d'épargne permet à la Ville de financer ses investissements sans recours à l'emprunt.

IV. RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

	RESULTAT 2018	RESULTAT 2019	RESULTAT CUMULE
Investissement	3 995 622,70 €	- 262 213,28 €	3 733 409,42 €
Fonctionnement	118 218,37 €	2 575 625,71 €	2 693 844,08 €
TOTAL	4 113 841,07 €	2 313 412,43 €	6 427 253,50 €

En tenant compte de l'excédent de l'exercice 2018 (3 995 622,70 en investissement et 118 218,37 € en fonctionnement), la commune affiche un résultat cumulé de clôture au 31 décembre 2019 de 6 427 253,50 €

Les restes à réaliser en section d'investissement (engagements 2019 non soldés, à réaliser sur 2020) s'élèvent à 5 784 792,84 € en dépenses.

Une fois les reports couverts, le résultat à affecter s'élève en 2019 à 642 460,66 € (soit 1,78% des recettes réelles totales de l'exercice 2019).

V. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les recettes de fonctionnement

RECETTES					
CHAPITRE	CA 2017	CA 2018	CA 2019	EVOLUTION CA 2019 / 2018	
Attenuations de charges (chap 013)	218 311,98 €	112 719,90 €	79 647,26 €	-29,34%	- 33 073 €
Produits de services, du domaine et ventes diverses (chap 70)	855 848,55 €	905 253,47 €	937 764,07 €	3,59%	32 511 €
Impôts et taxes (chap 73)	16 789 676,85 €	16 819 283,77 €	17 011 800,55 €	1,14%	192 517 €
Dotations, subventions et participations (chap 74)	9 459 185,87 €	9 148 764,67 €	8 980 871,32 €	-1,84%	- 167 893 €
Autres produits de gestion courante (chap75)	577 575,55 €	522 029,72 €	417 979,56 €	-19,93%	- 104 050 €
Total des recettes de gestions courante	27 900 598,80 €	27 508 051,53 €	27 428 062,76 €	-0,29%	- 79 989 €
Produits financiers (chap 76)	4 676,00 €	1 654,00 €	2 914,00 €	76,18%	1 260 €
Produits exceptionnels (chap 77)	497 791,14 €	572 719,37 €	1 290 323,01 €	-	717 604 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	28 403 065,94 €	28 082 424,90 €	28 721 299,77 €	2,27%	638 875 €
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 042)	166 055,23 €	382 101,23 €	226 161,46 €	-40,81%	- 155 940 €
Total des recettes d'ordre	166 055,23 €	382 101,23 €	226 161,46 €	-40,81%	- 155 940 €
Total des recettes de fonctionnement	28 569 121,17 €	28 464 526,13 €	28 947 461,23 €	1,70%	482 935 €

Les recettes de fonctionnement sont en progressions de 1,70 % (soit environ + 482 900 €) par rapport au compte administratif 2018. Elles sont constituées des ressources suivantes :

a. Atténuation de charges

Ce chapitre enregistre une recette de 79 647,26 € au compte administratif 2019 soit une baisse d'environ 33 000 € par rapport au compte administratif 2018. Il s'agit du remboursement des dépenses de personnel dont les montants sont difficilement prévisibles cette variation confirme la baisse de l'absentéisme du personnel.

b. Produits de services, du domaine et ventes diverses

Les recettes tarifaires, qui comprennent notamment les concessions cimetières, les produits droits de stationnement, du conservatoire, de la piscine, du périscolaire, de l'enseignement, de la médiathèque, du théâtre, des locations de salles..., sont réalisées à hauteur de 937 764,07 € au compte administratif 2019.

Il n'y a pas eu de revalorisation des tarifs en 2019.

c. Impôts et taxes

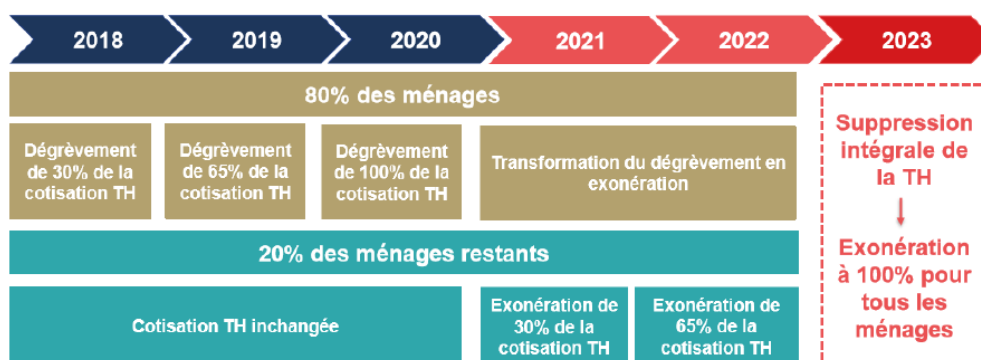
c.1. La fiscalité directe

Les recettes de la fiscalité directe comprennent la taxe d'habitation et les taxes foncières (sur les propriétés bâties et non bâties). Elles représentent environ 9,388 M€, soit environ 32,5 % des recettes de fonctionnement. Le produit de la fiscalité directe est en légère diminution par rapport au compte administratif 2018 (-0,36 % soit -33 460 €). Elle provient notamment de la baisse des taux communaux.

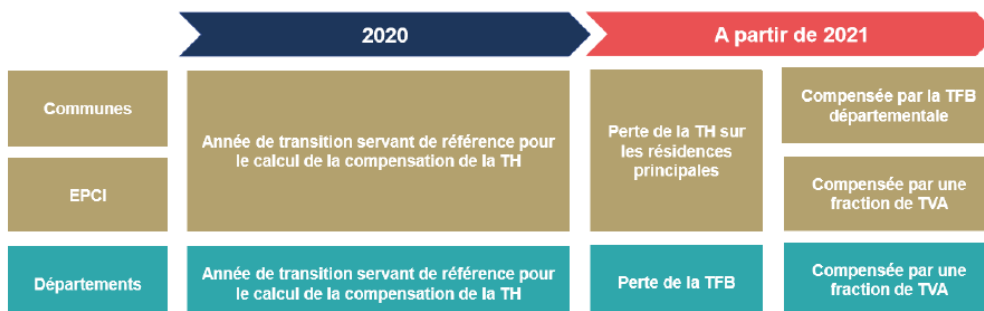
Dans le cadre de la suppression de la TH en 2020, 80% des contribuables bénéficient d'une exonération intégrale de leur impôt (-30% en 2018, -65% en 2019 et -100% en 2020).

Il est important de rappeler que 91,85 % des contribuables Givordins sont totalement exonérés de la taxe d'habitation et que 100 % seront exonérés totalement en 2023.

1 Calendrier de la réforme pour les contribuables



2 Calendrier de la réforme pour les collectivités



c.2. Les reversements de fiscalité opérés par la métropole

Les reversements de fiscalité opérés par la métropole (6,5 M€) comprennent deux dotations :

- ✚ L'Attribution de Compensation (AC) pour 6 025 934 € ;
- ✚ La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) pour 484 108 € ;

L'AC correspond à la compensation du transfert de l'ancienne taxe professionnelle que recevait la Ville.

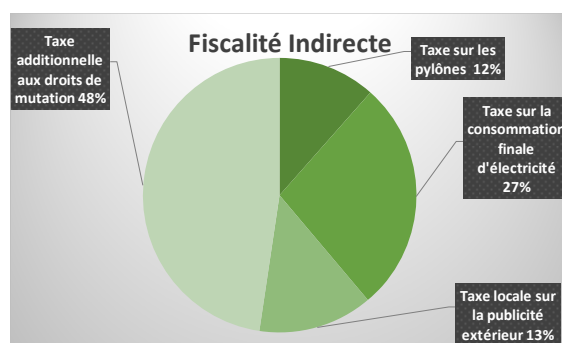
La DSC est une dotation qui favorise la solidarité entre communes pour le partage équitable des richesses fiscales sur le territoire.

c.3. Les produits de la fiscalité indirecte

Le produit de la fiscalité indirecte est en hausse de 17,39 %, soit une augmentation de 157 682,78 €.

Poste prépondérant de la fiscalité indirecte locale avec un poids de 48 %, le produit des droits de mutation est en hausse avec un montant de 507 142,77 € au compte administratif 2019 contre 450 775,84 € en 2018 (soit une hausse d'environ 56 300 €). Cette augmentation s'explique par la croissance des bases communales et le dynamisme du marché immobilier.

143 860,50 € pour la taxe sur la publicité extérieure en 2019 (recette au titre de 2018, dont la perception est sur l'exercice 2019), elle est en progression de 131 715,48 € par rapport à 2018.



d. Dotations et compensations

	CA 2017	CA 2018	CA 2019
1 - Dotation			
Dotation forfaitaire	3 030 630 €	2 915 502 €	2 805 672 €
Dotation de solidarité urbaine	3 236 996 €	3 400 880 €	3 543 031 €
Dotation de recensement	3 745 €	3 652 €	5 177 €
Dotation pour les titres sécurisés	15 090 €	25 740 €	30 181 €
Total dotations	6 267 626 €	6 316 382 €	6 384 061 €
2 - Compensations			
Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	114 108 €	55 379 €	80 109 €
Compensation au titre des exonérations de la taxe d'habitation	734 444 €	762 611 €	814 361 €
Total compensations	848 552 €	817 990 €	894 470 €
Total dotations et compensations	7 116 178 €	7 134 372 €	7 278 531 €

e. Les autres participations

	CA 2017	CA 2018	CA 2019
1 - Participations Etat			
Emplois d'avenir	75 908,65 €	50 538,23 €	5 303,28 €
Aide Adultes Relais	39 571,72 €	28 647,07 €	52 317,32 €
Contrat unique d'insertion	81 450,64 €	37 237,75 €	30 896,90 €
Services civiques	100,00 €	200,00 €	- €
Autres (Préfecture, DRAC FIPH,...)	309 180,82 €	208 542,93 €	103 907,00 €
Total participations Etat	506 211,83 €	325 165,98 €	192 424,50 €
2 - Participations Métropole			
Utilisation installations sportives par les Collèges	45 801,60 €	108 739,00 €	72 712,94 €
Remb. par la métropole des côtes part d'emprunt qui lui sont imputables (Transfert compétence Grand Lyon)	227 690,00 €	182 152,00 €	136 614,00 €
Subventions/Participations	297 534,27 €	227 412,04 €	209 809,00 €
Total participations Métropole	571 025,87 €	518 303,04 €	419 135,94 €
3 - Participations Régions			
Utilisation installations sportives par les Lycées	71 093,00 €	45 764,00 €	41 091,00 €
Total participations Régions	71 093,00 €	45 764,00 €	41 091,00 €
4 - Participations CAF			
Contrat enfance (PSEJ, PS, PSU)	935 491,47 €	906 330,16 €	947 553,46 €
Aides aux temps libres - CVL	13 138,00 €	7 418,00 €	8 980,00 €
Autres (Fonds rééquilibrage, fonds publics et territoires,...)	48 100,00 €	64 260,00 €	22 400,00 €
Total participations CAF	996 729,47 €	978 008,16 €	978 933,46 €
5 - FCTVA			
FCTVA	70 814,90 €	78 583,39 €	70 755,16 €
Total FCTVA	70 814,90 €	78 583,39 €	70 755,16 €
Total général	2 215 875,07 €	1 945 824,57 €	1 702 340,06 €

f. Autres produits de gestion courant

Les revenus des immeubles (417 979,56 €) correspondent à l'encaissement de loyers perçus sur les baux d'habitation ou commerciaux et au remboursements de charges locatives. Le chapitre 75, autres produits de gestion courante diminue d'environ 20% par rapport au compte administratif 2018 (à savoir -104 050,16 €). Ces pertes locatives sont notamment liées au sinistre à SEREN MARKET et à l'ouverture de la MSAP en 2019.

g. Produits exceptionnels

1 290 323,01 € concernent les produits exceptionnels réalisés au compte administratif 2019. Composés essentiellement des indemnités dues aux sinistres, des cessions et des écritures liées à la remise gracieuse des comptes publics.

2. Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES					
CHAPITRES	CA 2017	CA 2018	CA 2019	EVOLUTION CA 2019 / 2018	
Charges à caractère général (chap 011)	5 209 293,53 €	5 483 793,90 €	5 800 509,58 €	5,78%	316 716 €
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	16 022 078,89 €	15 695 146,47 €	15 715 003,18 €	0,13%	19 857 €
Autres charges de gestion courante (chap 65)	1 585 369,85 €	1 563 067,31 €	1 667 979,00 €	6,71%	104 912 €
Total des dépenses de gestion courante	22 816 742,27 €	22 742 007,68 €	23 183 491,76 €	1,94%	441 484 €
Charges financières (chap 66)	1 965,90 €	870,73 €	1,90 €	-99,78%	- 869 €
Charges exceptionnelles (chap 67)	41 449,69 €	19 777,37 €	524 328,24 €	-	504 551 €
Dotations aux provisions (chap 68)	- €	43 000,00 €	- €	-100,00%	- 43 000 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	22 860 157,86 €	22 805 655,78 €	23 707 821,90 €	3,96%	902 166,12 €
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 042)	2 107 520,62 €	2 694 939,25 €	2 664 013,62 €	-1,15%	- 30 926 €
Total des dépenses d'ordre	2 107 520,62 €	2 694 939,25 €	2 664 013,62 €	-1,15%	- 30 926 €
Total des dépenses de fonctionnement	24 967 678,48 €	25 500 595,03 €	26 371 835,52 €	3,42%	871 240 €

Les dépenses de fonctionnement sont en progressions de 3,42 % (soit environ + 871 000 €) par rapport au compte administratif 2018. Elles sont constituées des dépenses suivantes :

a. Les charges de personnel

Avec un montant de 15,715 M€, elles représentent 66,29 % des dépenses réelles de fonctionnement. Ce poste de dépenses apparaît quasiment stable par rapport au CA 2018 (+ 0,13%).

Cette progression est principalement due :

- ✚ Impact financier des accords PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) entrés en application en 2017 et auquel il faut ajouter une nouvelle phase de reclassement au 1^{er} janvier 2019 pour certains agents de catégorie C, B et A ;
- ✚ Hausse du SMIC au 1^{er} janvier 2019 ;
- ✚ Glissement vieillesse technicité (avancements d'échelons, grades, promotion interne...);

b. Les charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire représente en 2019, 24,47 % des dépenses réelles de fonctionnement, soit un montant global d'environ 5,801 M€. Les fluides (eau, gaz et électricité) restent le poste de dépenses le plus important avec un montant total de 1,080 M€.

L'augmentation des charges à caractère général (chapitre 011) s'explique notamment par :

- L'inflation ;
- Une augmentation des besoins en matière de restauration ;
- Des prestations de nettoyage de locaux ;
- De l'entretien et la réparation de la voirie.

c. Les autres charges de gestion courante

En 2019, la ville de Givors a continué de soutenir activement les associations et partenaires qui constituent un socle local solide en faveur du développement et du renforcement du lien social. Le montant réalisé au compte administratif 2019 concernant les subventions municipales est de 1 267 684,97 € contre 1 238 142,20 € au compte administratif 2018 soit une hausse de 2,39%.

Les autres dépenses progressent d'environ 23%. Elles comprennent essentiellement :

- Les créances irrécouvrables constatées par le trésor public ;
- Les tickets jeunes (imputé au chapitre 65 depuis l'exercice 2019) ;
- Les indemnités des élus (enveloppe stable) ;
- La contribution obligatoire aux écoles privées.

d. Les charges financières

Grâce à une gestion rigoureuse, au bon niveau d'épargne nette et la recherche systématique de co-financements l'emprunt de la commune est arrivé à échéance le 31 décembre 2019.

e. Les charges exceptionnelles

En 2019 l'exécution du budget a été marqué par les écritures exceptionnelles de régularisation concernant la remise gracieuse des comptes.

Les autres charges exceptionnelles concernent en majorité des charges de régularisation de gestion (titres annulés sur exercices antérieurs...).

VI. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les recettes d'investissement

RECETTES					
CHAPITRE	CA 2017	CA 2018	CA 2019	EVOLUTION CA 2019 / 2018	
Subventions d'investissement reçues (chap 13)	3 583,00 €	561 709,63 €	2 255 552,43 €	-	1 693 843 €
Dotations, Fonds divers et réserves (chap 10)	506 342,51 €	908 980,87 €	1 532 340,41 €	68,58%	623 360 €
Excédent de fonctionnement	3 792 736,42 €	3 974 400,59 €	3 045 712,73 €	-23,37%	- 928 688 €
Dépôts et cautionnements reçus (165)	660,00 €	648,01 €	844,06 €	30,25%	196 €
Subventions d'équipement versées (chap 204)	- €	- €	217 223,00 €	100,00%	217 223 €
Autres immobilisations financières (chap 27)	- €	- €	232 130,00 €	100,00%	232 130 €
Opérations pour compte de tiers (chap 45)	1 134,97 €	984,79 €	- €	-100,00%	- 985 €
Immobilisation en cours (chap 23)	231 997,66 €	- €	- €	-	- €
Total des recettes réelles d'investissement	4 536 454,56 €	5 446 723,89 €	7 283 802,63 €	33,73%	1 837 079 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	2 107 520,62 €	2 694 939,25 €	2 664 013,62 €	-1,15%	- 30 926 €
Opérations patrimoniales (chap 041)	304 719,65 €	622 634,12 €	555 829,16 €	-10,73%	- 66 805 €
Total des recettes d'ordre	2 412 240,27 €	3 317 573,37 €	3 219 842,78 €	-2,95%	- 97 731 €
Total des recettes d'investissement	6 948 694,83 €	8 764 297,26 €	10 503 645,41 €	19,85%	1 739 348 €

Les recettes d'investissement sont en progressions de 19,85 % (soit environ + 1 739 000 €) par rapport au compte administratif 2018. Elles sont constituées des recettes suivantes :

a. Les subventions affectées

Il s'agit des subventions perçues par la Ville au titre des opérations d'investissement. Les principales opérations sont financées par la Métropole, l'Etat et la CAF.

Certains travaux ont été financés par l'Etat au titre de la Dotation Politique de la Ville 2017 et 2018. Un montant d'environ 937 k€ a été perçues en 2019.

A cela s'ajoute également les soldes de subventions dans le cadre des contrats triennaux repris par la Métropole de Lyon. Ces subventions représentent un montant d'environ 910 k€ au compte administratif 2019.

Par ailleurs une subvention de la CAF pour le projet de réaménagement des locaux du bâtiment public communal pour l'accueil de l'animation sociale et associative du centre social Camille Claudel en centre-ville est perçue en 2019 pour un montant d'environ 346 k€.

b. Le Fonds de Compensation de la TVA

Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) correspondant au remboursement partiel de TVA acquittée sur les dépenses d'équipement réalisées au cours de l'année précédente, pour 1,507 M€.

c. Les autres recettes

3,045 M€ s'agit d'une partie de l'excédent généré par la section de fonctionnement en 2018 qui a été affecté au financement des investissements au cours de l'exercice 2019.

Les 2,664 M€ mandatés en 2019 sont constitués de l'amortissement des immobilisations et des écritures liées aux produits des cessions concernant des plus-values.

Il a été procédé à des écritures d'amortissement des biens acquis pour 2,078 M€. L'amortissement des immobilisations se traduisant à la fois par une dépense de fonctionnement (chapitre 042) et par une recette d'investissement (chapitre 040).

2. Les dépenses d'investissement

DEPENSES					
CHAPITRES	CA 2017	CA 2018	CA 2019	EVOLUTION CA 2019 / 2018	
Immobilisations incorporelles (chap 20)	772 529,14 €	502 798,07 €	599 411,41 €	19,22%	96 613 €
Subventions d'équipement versées (chap 204)	823 765,62 €	812 119,48 €	766 196,68 €	-5,65%	- 45 923 €
Immobilisations corporelles (chap 21)	5 018 337,97 €	7 566 579,96 €	4 477 028,15 €	-40,83%	- 3 089 552 €
Immobilisations en cours (chap 23)	20 602,33 €	1 496 790,11 €	1 312 325,46 €	-12,32%	- 184 465 €
opérations d'équipement (APCP)	- €	893 934,92 €	2 587 836,60 €	-	1 693 902 €
Emprunts et dettes assimilés (chap 16)	19 545,64 €	22 476,82 €	24 569,77 €	9,31%	2 093 €
Autres immobilisations financières (chap 27)		- €	216 500,00 €	100,00%	216 500 €
Total des dépenses réelles d'investissement	6 654 780,70 €	11 294 699,36 €	9 983 868,07 €	-11,61%	- 1 310 831 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	166 055,23 €	382 101,23 €	226 161,46 €	-40,81%	- 155 940 €
Opérations patrimoniales (chap 041)	304 719,65 €	622 634,12 €	555 829,16 €	-10,73%	- 66 805 €
Total des dépenses d'ordre	470 774,88 €	1 004 735,35 €	781 990,62 €	-22,17%	- 222 745 €
Total des dépenses de d'investissement	7 125 555,58 €	12 299 434,71 €	10 765 858,69 €	-12,47%	- 1 533 576 €

Les dépenses d'investissement sont en diminution de 12,47 % (soit environ - 1 534 000 €) par rapport au compte administratif 2018.

Les thématiques sur lesquelles l'effort d'investissement s'est développé s'inscrivent dans la continuité de l'action municipale, avec l'éducation, le sport, la culture et l'aménagement du territoire, mais aussi la sécurité, la modernisation numérique et le patrimoine et les équipements matériels de la collectivité.

- ✚ Maitrisés d'ouvrage/Etudes : Maison des associations, Groupe scolaire freydière, l'école G.Péri, maternelle Presqu'île, école Liauthaud, médiathèque, piscine, palais des sports, salle Brassens, Eglise St Nicolas, locaux police municipale, centre social J.M Imbert, déploiement Wifi public, Théâtre, pôle commercial et de services des Vernes.

✚ Travaux :

PATRIMOINES/EQUIPEMENTS

- Réhabilitation maison des associations Picard
- Acquisition de mobilier, véhicules, outils et matériels.
- Parquet de la salle Rosa Parks

CULTURE

- Rénovation Médiathèque
- Arc de Triomphe
- Réhabilitation salle Brassens
- Travaux église St Nicolas
- Travaux maison des âges de la vie

SPORT

- Réhabilitation tennis
- Travaux tribunes stade de rugby
- Travaux bassin de joute
- Réhabilitation du palais des sports Salvador Allende

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Aménagements divers sur l'espace public

SECURITE

- Poursuite du développement de la vidéoprotection, modernisation d'alarmes anti intrusion dans certains bâtiments communaux, poursuite du déploiement de défibrillateurs

EDUCATION/ENFANCE

- Toiture GS Gymnase Liauthaud
- Poursuite des travaux de construction du nouveau groupe scolaire Freydière Gare
- Travaux école maternelle Presqu'île
- Réfection école Gabriel Péri
- Rénovation Centre social

MODERNISATION NUMERIQUE

- Renouvellement d'une partie du matériel informatique dans les services et des écoles.

a. APCP

	AP	CP 2018	CP 2019	CP 2019 REPORTES SUR 2020	CP 2020	CP 2021	CP 2022
GROUPE SCOLAIRE	5 376 000,00 €	893 934,92 €	2 191 635,10 €	1 916 429,98 €	374 000,00 €	- €	- €
EGLISE SAINT NICOLAS	443 000,00 €	- €	27 755,28 €	118 244,72 €	122 000,00 €	175 000,00 €	- €
BRASSENS	2 000 000,00 €	- €	368 446,22 €	891 553,78 €	740 000,00 €	- €	- €
CENTRE COMMERCIAL VERNES	4 365 000,00 €	- €	- €	60 000,00 €	225 000,00 €	2 440 000,00 €	1 640 000,00 €
PISCINE	3 075 000,00 €	- €	- €	- €	750 000,00 €	1 950 000,00 €	375 000,00 €
TOTAUX	15 259 000,00 €	893 934,92 €	2 587 836,60 €	2 986 228,48 €	2 211 000,00 €	4 565 000,00 €	2 015 000,00 €

b. La dette

Au 31 décembre 2019, l'emprunt est arrivé à échéance (il aura duré 14 ans).

	2017	2018	2019
Sous total au 01/01/N	60 125 €	40 895 €	20 864 €
Capital payé sur la période	19 231 €	20 031 €	20 864 €
Intérêts payés sur la période	2 501 €	1 701 €	868 €
Encours au 31/12/N	40 895 €	20 864 €	0 €
Taux moyen sur la période	4,15%	4,15%	-